

**OPTILAB, un an après**  
**Épuisement, détresse et rétention d'information : Allô, y'a quelqu'un?**

---

Longueuil, le 23 avril 2018 – Le 1<sup>er</sup> avril 2017, le gouvernement forçait des milliers de technologistes médicales (TM) à changer d'employeur dans le cadre de la réorganisation des laboratoires des établissements de santé et de services sociaux du Québec, appelée [OPTILAB](#). Rappelons que cette réforme vise à centraliser dans onze laboratoires serveurs la majorité des analyses réalisées dans ceux de l'ensemble des établissements de santé.

L'APTS constate qu'un an après le lancement officiel du projet presque rien n'a bougé sur le terrain, excepté le changement de nom sur le chèque de paie de certaines TM. Ce qui confirme la position de l'APTS depuis l'annonce des transferts de personnel en septembre 2016 : cette date du 1<sup>er</sup> avril était totalement arbitraire et prématurée. Les établissements ne sont toujours pas prêts à commencer les transferts des échantillons vers les laboratoires serveurs.

« Quelle était l'urgence de mettre autant de pression sur les établissements et les TM afin d'être prêts pour le 1<sup>er</sup> avril? Au cours des mois précédant cette date butoir, on a annoncé à nos membres qu'elles risquaient de devoir déménager, faire des boîtes d'envoi au lieu d'analyses et, pire encore, perdre leur emploi. Résultat : des TM ont réorienté leur carrière tandis que d'autres sont parties en congé de maladie, ce qui a aggravé la surcharge de travail dans les laboratoires, s'inquiète la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. De plus, la rétention d'information sur le déploiement concret du projet OPTILAB est une source de stress, voire de détresse, pour plusieurs de nos membres. Il est temps que les établissements fassent preuve de transparence. »

L'APTS leur demande d'inclure les TM aux tables de consultation OPTILAB. Le ministre s'y est d'ailleurs montré favorable lors d'une rencontre récente avec l'exécutif national du syndicat. « Si les TM avaient été consultées dès le départ, on aurait évité bien des problèmes et des coûts inutiles, s'enflamme Carolle Dubé. Ce sont elles qui connaissent le mieux les besoins et les réalités du terrain. Écoutons-les. »

Pour un bilan complet de l'APTS sur le projet OPTILAB, consultez son [dépliant](#).

**À propos de l'APTS**

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.